



Procès-verbal n° 37
Procès-verbal de la Commission CSC-NPR du 27 août 2019,
10h15–12h30 (Commission)
13h30–15h30 Programme de l'après-midi
SECO, Holzikofenweg 36, Berne

Présents

Cantons / Programmes :

Dinkelmann	Adrian	Canton des Grisons, Service de l'économie et du tourisme (am/pm)
Graf	Samuel	Canton de Lucerne, Développement économique et régional (am/pm)
Gruber	Véronique	Promotion économique du canton du Fribourg (am/pm)
Plume	Anna-Marleen	Canton de Bâle-Ville, Office de l'économie et du travail (am/pm) Canton du Valais, Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (am/pm)
Ritz	Helmut	
Sahli	Dieter	Canton de Thurgovie, Promotion économique (am)
Wild	Valesko	Canton du Tessin, Division de l'économie (am)

CdR :

Niederer	Peter	SAB (am)
----------	-------	----------

Interreg :

Doppler	Andreas	Regio Basiliensis (am/pm)
Pfister	Alessandra	Interreg Réseau Suisse orientale (am/pm)
Gasser	Mireille	Arc Jurassien, Interreg V France-Suisse (am/pm)
Coussot	Laure	arcjurassien.ch, Interreg V France-Suisse (pm)

DEFR/SECO :

Donzel	Valérie	SECO-DSRE (am/pm)
Kramer	David	SECO-DSRE (am)
Christeller	Annette	SECO-DSRE (pm)
Gosteli	Sylviane	SECO-DSRE (am)
Kollbrunner	Sabine	SECO-DSRE (pm)
Antony		
Stephen	Stefijuijs	SECO-DSRE (am)
Riser	Adrian	SECO-DSRE (pm)

regiosuisse :

Bellwald	Sebastian	(am/pm)
Heeb	Johannes	(am/pm)

CDEP :

Brancher	Lorenzo	(am)
----------	---------	------

OFEV :

Arn	Daniel	OFEV (am)
Matthias	Stremlow	OFEV (am)

Présidence

Mireille Gasser (am/pm)

Johannes Heeb (am)

Procès-verbal

Johannes Heeb (regiosuisse)

Ordre du jour (matin/Commission)

1. Bienvenue / procès-verbaux du 29 janvier et du 7 mai 2019
2. Rôle, fonction et thèmes prioritaires de la CSC
3. Informations
 - 3.1. Informations CDEP
 - 3.2. Informations SECO
 - 3.3. Informations OFEV
 - 3.4. Informations CdR
4. Echange bureaux NPR/Interreg/pratique de la mise en œuvre
5. Divers

Documents

Envoi avant la séance CSC (par courriel) :

- Invitation à la Commission CSC
- Procès-verbal de la Commission CSC-NPR du 27 août 2019 et proposition de correction du procès-verbal du 7 mai 2019
- Présentation « Informations du SECO » (DE / FR)
- Mandat de la CSC 2020–2023 (DE / FR)
- Composition de la CSC 2020–2023 (DE / FR)

Mise à disposition après la séance CSC sur *regiosuisse.ch* (domaine interne) :

- Procès-verbaux de la CSC-NPR du 27 août et du 7 mai 2019
- Présentation de Mireille Gasser « Commission de la CSC » (DE / FR)
- Présentation « Informations du SECO » (DE / FR)

- Mandat de la CSC 2020–2023 (DE / FR)
- Composition de la CSC 2020–2023 (DE / FR)
- Présentation OFEV « Le paysage comme potentiel pour un développement régional durable » (DE / FR)

Mise à disposition après le programme de l'après-midi (domaine interne) :

- Procès-verbal CSC du programme de l'après-midi du 27 août 2019
- Présentation SECO / Adrian Riser
- Présentation regiosuisse – sondage auprès des groupes cibles 2019
- Présentation regiosuisse – conférence formation-regiosuisse 2020
- Document introductif pour le programme de l'après-midi du 27 août 2019

1. Bienvenue / Procès-verbaux du 29 janvier et du 7 mai 2019

Les procès-verbaux adaptés n° 35 de la séance du 29 janvier et n° 36 de la séance du 7 mai ont été approuvés.

2. Rôle, fonction et thèmes prioritaires de la CSC

La présentation de Mireille Gasser « Commission de la CSC » fait partie intégrante du présent procès-verbal. Ne seront mentionnés ci-après que les principaux points ainsi que des informations complémentaires.

Mireille Gasser présente le mandat concernant la poursuite de la Conférence des services cantonaux en charge de la Nouvelle politique régionale Confédération-Cantons 2020-2023 ainsi que la composition de la CSC pour la période 2020–2023. Le principe de la Commission doit être maintenu. Tous les bureaux compétents pour conclure une convention-programme pourront toutefois prendre part désormais aux séances de la Commission CSC en y déléguant un/e représentant/e. Cela permet ainsi à une représentante ou un représentant de la CDEP-SO, d'arcjurassien.ch et d'Interreg B de participer aux séances de ladite Commission. Le RIS Mittelland sera quant à lui représenté par Berne, le RIS Suisse orientale par la Thurgovie, le RIS Suisse méridionale par le Tessin et le RIS Suisse centrale par le canton de Lucerne. Le « Mandat de la CDEP » et le « Cahier des charges de la CSC » sont désormais réunis dans un même document.

Le mandat et la composition de la CSC sont approuvés pour leur adoption lors de l'assemblée générale de la CSC.

La conférence annuelle de la CSC se tiendra le 6 novembre 2019 à Payerne (VD). Le programme prévoit la visite de l'entreprise Boschung et de l'aéroport de Payerne.

3. Informations

3.1 Informations de la CDEP

Mesure des effets de la loi sur les résidences secondaires

La loi sur les résidences secondaires LRS a été adoptée par le Parlement en mars 2015 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'article 19 de la LRS oblige l'ARE à examiner régulièrement les effets de la loi, ce en collaboration avec le SECO. Les premiers rapports seront publiés pour la première fois quatre

ans après la mise en vigueur de la loi, c'est-à-dire en 2020. Les premières tendances, qu'il reste encore à étudier, montrent que la nouvelle loi fédérale a contribué à réduire la construction de nouvelles résidences secondaires dans les zones touristiques fortement développées, tandis que les régions structurellement plus faibles ont subi les conséquences concrètes d'une loi qui limite fortement les possibilités de développement. L'ARE et le SECO ont lancé une étude préliminaire au printemps 2019, étude qui a permis d'identifier les liens de causalité ainsi que les questions clés soulevées dans ce contexte. Des études approfondies sont en cours sur cette base. Un groupe d'accompagnement technique sera créé, qui sera chargé de suivre ces travaux. L'objectif de ce groupe sera de mener une réflexion sur ces études approfondies et leurs résultats. Le traitement du thème de la mesure de l'impact lors de la prochaine assemblée générale de la CDEP sera l'occasion de procéder à une évaluation politique des effets de la mise en œuvre à ce jour et de discuter de la question des adaptations nécessaires.

Groupe d'accompagnement Régions de montagne

Le conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du DFRE, souhaite interpréter plus largement les difficultés auxquelles les régions de montagne sont confrontées ainsi que les instruments et les mesures mises en place aujourd'hui pour soutenir leur développement. Un groupe d'accompagnement politico-stratégique procédera à une analyse de toutes les options qui pourraient être envisagées pour faire face aux défis des régions de montagne. Il s'agit ici de créer les conditions cadres permettant le développement judicieux de ces régions et de leurs capacités. Les domaines politiques qui entreraient en ligne de compte et les mesures à prendre le cas échéant sont encore ouverts à ce stade. Le chef du département enverra directement l'invitation concernant ce groupe d'accompagnement. Ce dernier devrait se composer d'environ 15 représentantes et représentants des cantons, du Parlement, de l'économie et de la science. Il se réunira deux à trois fois d'ici la fin 2020 sous la direction de Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, directrice du SECO. Parmi les membres de la CDEP, ont été sollicités les conseillers d'Etat Urban Camenzind (UR) et Christian Vitta (TI). Le mandat et les objectifs précis de ce groupe d'accompagnement ne sont pas encore tout à fait clairs, raison pour laquelle un entretien approfondi aura lieu avec les conseillers d'Etat de la CDEP qui en sont membres.

3.2 Informations du SECO

La présentation « Informations SECO » fait partie intégrante du présent procès-verbal. Ne seront mentionnés ci-après que les principaux points ainsi que des informations complémentaires.

Valérie Donzel présente Sylviane Gosteli, qui a notamment repris la responsabilité de la thématique RIS et Stefijuijs Antony Stephen, stagiaire universitaire, travaillera au sein du DSRE jusqu'à la fin de l'année.

Processus de contrôle des programmes de mise en œuvre et rapports finals provisoires

La qualité des programmes est considérée en général comme bonne à très bonne. Les requêtes s'inscrivent pour la plupart dans le cadre de référence fixé. On constate une nette amélioration de la qualité des modèles d'efficacité, même si certaines valeurs-cibles font encore défaut pour les indicateurs, ce qui peut être corrigé dans le cadre d'entretiens de clarification. La planification de l'output n'est exigée que pour la première année. La valeur-cible pour les moyens intercantonaux doit également être fixée lors de ces mêmes entretiens. La consolidation de l'attribution des fonds et le feedback écrit aux cantons sont prévus d'ici la fin octobre, la signature des conventions-programmes pour fin 2019 / début 2020.

Plusieurs demandes de réallocation de moyens entre objectifs cantonaux ont été présentées. Ces requêtes doivent être dûment fondées et discutées en amont avec le SECO. Les moyens financiers accordés sont quelque peu inférieurs à ceux de la période précédente. Les programmes de mise en œuvre 2020–2023 montrent que la numérisation ne cesse de gagner en importance.

Postulat Brand – Régions de montagne

Le rapport concernant le postulat Brand doit être présenté au Conseil fédéral cet automne.

Un groupe d'accompagnement politico-stratégique invité par le conseiller fédéral Guy Parmelin (voir à ce propos les explications de Lorenzo Brancher concernant le groupe d'accompagnement Régions de

montagne) doit discuter de l'interprétation des potentiels de développement des zones de montagne. Le DSRE a également mandaté dans ce contexte une enquête sur les défis et les potentiels du développement de ces régions ainsi que l'élaboration d'une prise de position correspondante. Il s'agira ici de proposer une interprétation la plus large possible de la marge de manœuvre envisageable.

NPR – Mesures en faveur des régions de montagne

Un concept comprenant un catalogue de mesures est en cours d'élaboration. Ces mesures doivent s'inscrire dans le cadre des bases légales en vigueur, mais également être interprétées de la manière la plus large et la plus souple possible. Il sera évidemment important de pouvoir compter sur le soutien des acteurs dans ce contexte, notamment dans la phase « de l'idée au projet », mais aussi de rassembler des expériences pour la NPR 2023+.

CHMOS+

Des indicateurs standardisés et flexibles seront également enregistrés à l'avenir. Ces indicateurs doivent pouvoir être agrégés et évalués. L'équipe CHMOS abordera ce sujet l'après-midi ; la mise en œuvre technique est prévue d'ici la fin 2019.

Etude sur le réseau à large bande

Le SECO a mandaté une étude sur la connexion à large bande. Si le projet de rapport final est désormais disponible, les recommandations doivent encore être remaniées. Les résultats finaux doivent être présentés lors de l'assemblée annuelle de la CSC-NPR. L'étude couvre l'ensemble du domaine NPR. La comparaison entre les régions devrait être particulièrement intéressante.

Message sur la promotion économique 2020–2023

Les divergences entre les deux chambres devraient être aplanies lors de la session d'automne. Les principaux sujets de discussion étaient la durabilité et le climat, la surveillance et l'efficacité, ainsi que la subsidiarité.

Journée Interreg 30.10.2019

Valérie Donzel informe ensuite sur la Journée Interreg qui aura lieu le 30 octobre 2019. Un programme intéressant attend les participantes et les participants. Cette journée a suscité un intérêt marqué dans les milieux concernés puisque l'on a enregistré quelque 150 inscriptions. Force est malheureusement de constater que peu de représentants et de représentantes de la NPR au sens strict s'y sont inscrits pour l'instant. Valérie Donzel recommande donc aux personnes présentes de participer à cette journée.

Informations regiosuisse

Etant donné que le programme de l'après-midi est consacré pour l'essentiel à regiosuisse, l'ordre du jour ne comprend pas, à titre exceptionnel, de rubrique « Informations regiosuisse ». Sebastian Bellwald rappelle simplement aux cantons que les photos concernant les projets seront publiées en ligne en raison de la synchronisation automatique de la base de données CHMOS avec la base de données Projets gérée par regiosuisse. Si les photos rendent indubitablement la base de données en question plus intéressante à consulter, les cantons doivent en garantir les droits d'utilisation publique.

3.3 Informations de l'OFEV

Le paysage, un atout

La présentation de l'OFEV « Le paysage comme potentiel pour un développement régional durable » fait partie intégrante du présent procès-verbal. Ne sont résumés ci-après que les résultats de la discussion.

Le paysage est considéré par les personnes présentes comme une ressource importante pour le développement régional. Les éléments pertinents dans ce contexte devraient donc être de plus en plus intégrés, et de manière plus explicite, dans la conception de projets. Cette étude peut contribuer à sensibiliser davantage les principaux acteurs, comme par exemple les prestataires de services touristiques, pour le potentiel de création de valeur que l'on peut trouver dans le paysage. La création de

valeur à laquelle on peut s'attendre est cependant difficile à quantifier. Lors de la phase de financement des projets destinés à valoriser le paysage, il ne faut pas oublier les financements de base (p. ex. pour la construction de murs en pierres sèches). La coordination intersectorielle du financement de base est donc de toute première importance pour conserver et renforcer les qualités paysagères. Les potentiels de création de valeur peuvent être exploités à partir de là, par exemple dans le cadre de projets NPR (comme cela est déjà arrivé). Selon l'OFEV, les cantons d'Uri et du Tessin, par exemple, sont bien positionnés à cet égard. Les processus de coordination fonctionnent, les moyens financiers sont prélevés et la qualité des projets mis en œuvre est élevée.

Afin d'exploiter au mieux le potentiel de création de valeur, il est souvent nécessaire de faire appel à différents instruments de financement. Des difficultés apparaissent souvent dans ce contexte au niveau de la coordination des calendriers et des contenus. Si les instruments de la Confédération sont cohérents en soi, c'est au niveau de leur coordination que les problèmes surgissent. Il existe bien évidemment des processus de coordination, mais ceux-ci ne sont pas toujours appliqués. Une vaste consultation sur le programme de mise en œuvre 2020-2023 a été menée auprès d'autres offices. Une telle coordination stratégique et régionale des différents instruments est très judicieuse et tout à fait faisable comme le montre notre exemple, quoique coûteuse. Pour ce qui est de l'application cohérente et complémentaire des différents instruments de financement, on soulignera l'importance des RES et le rôle des managements régionaux en tant qu'interfaces ou encore le modèle tessinois de plateforme thématique « Paysage » interservices.

Les ressources nécessaires doivent être mises à la disposition pour les mesures de coordination, même s'il n'est pas toujours possible de quantifier la création de valeur ajoutée ou les impacts régionaux qui en résultent. Il convient enfin de souligner qu'il est important de tirer des enseignements des projets qui ont pu maîtriser les défis auxquels ils étaient confrontés.

3.4 Informations de la CdR

Daniel Blatter, directeur de Region Toggenburg, a été élu nouveau président de la Conférence des régions. La CdR décide au cas par cas qui la représente aux séances et manifestations de la CSC.

Le 14 octobre, la CdR organise à Aarau, en collaboration avec regionsuisse, un partage d'expérience pour les collaboratrices et les collaborateurs de managements régionaux. Ce partage d'expérience reprend la méthode dite du « conseil collégial ». Voilà donc une manifestation en partenariat organisée par regionsuisse et la CdR qui revient après de nombreuses années, ce dont les deux partenaires se félicitent.

4. Echange bureaux NPR/Interreg/pratique de la mise en œuvre

La phase de soutien V d'Interreg arrive à échéance à la fin de l'an prochain.

Dans le programme Rhin supérieur, 77% des fonds de l'UE ont été utilisés et 47% des fonds suisses sont engagés. 86 projets ont été approuvés, dont 54 avec la participation de la Suisse. Les deux derniers appels à projets « Ecologie et planification territoriale » et « Marché du travail » courent jusqu'à la fin septembre 2019. Une vaste consultation trinationale sera organisée en septembre-octobre 2019 concernant les orientations stratégiques du nouveau programme opérationnel.

Quelque 100 projets ont été approuvés pour le programme France-Suisse. 82% des fonds suisses sont utilisés. Une manifestation sur le thème « Capitalisation et Concertation Interreg France-Suisse » aura lieu le 24 septembre 2019 à Besançon, manifestation à laquelle le SECO et la Commission UE participeront.

99% des fonds à disposition du programme Alpes rhénanes-Lac de Constance-Haut-Rhin ont été utilisés. Côté suisse, le pourcentage des moyens de la Confédération déjà utilisés s'élève à 82%. On décidera en fonction des retours s'il est possible d'envisager de nouveaux projets. Les acteurs peuvent continuer à présenter des projets ou manifester leur intérêt. Ceci facilitera la programmation de la prochaine période de financement.

Tous les programmes sont fortement concernés par la programmation de la prochaine période de financement. Le choix des thèmes et la mise en place des instances compétentes sont au cœur de cette démarche. Cela étant, il faudra encore attendre l'ordonnance Interreg définitive (celle-ci est attendue pour l'été 2020) avant de lancer les programmes. La Commission européenne a préparé en mai 2019 une évaluation de chaque programme, accompagnée de recommandations directes. Celles-ci seront également intégrées dans la programmation.

5. Divers

Aucun.

6. Résultats du programme de l'après-midi

Adrian Riser présente pour commencer les orientations stratégiques pour regiosuisse 2019+ et insiste sur le fait que la manifestation de ce jour est consacrée à la stratégie et que les personnes présentes sont invitées à faire part de leurs besoins à regiosuisse en particulier, et au système de connaissances Développement régional en général.

Sebastian Bellwald présente les premiers résultats du sondage réalisé en été 2019 auprès des groupes cibles. Quelque 242 personnes – pour la plupart des acteurs expérimentés – ont participé à ce sondage.

La présentation de Adrian Riser, SECO, et celle de Sebastian Bellwald, regiosuisse, font partie intégrante du présent procès-verbal. Ne sont résumés ci-après que les résultats de la discussion.

Résultats de la discussion :

Les offres de regiosuisse tels que les newsletters, les infos, l'agenda ou encore la base de données Projets sont particulièrement intéressantes pour les acteurs expérimentés, notamment les responsables cantonaux de la NPR, puisqu'elles leur permettent de se tenir informés rapidement de l'actualité. Les offres comme les cours d'introduction sont elles aussi intéressantes pour les nouveaux collaborateurs et collaboratrices. De telles manifestations, très segmentées, tout comme la « plateforme régionale romande » ou encore la plateforme Numérisation génèrent une plus-value directe pour les utilisateurs. Des produits synthétiques comme les fiches info ont eux aussi toute leur importance. L'offre du SECO pour soutenir l'élaboration des modèles d'efficacité est également considérée comme très positive.

Idées, besoins, questions et remarques :

Site web

- Il est constaté que le site web doit servir des groupes cibles très hétérogènes, ce qui est exigeant. Cela nécessite une discussion constante et un développement continu de la manière dont les besoins hétérogènes des utilisateurs peuvent être satisfaits au mieux. Comment l'utilisateur peut-il obtenir le plus rapidement possible l'information qu'il recherche ? Comment peut-il acquérir des connaissances auxquelles il ne s'attend peut-être pas ?
- Le site web propose toute une série de contenus intéressants. Ces « précieuses connaissances cachées » devraient être mises en valeur plus régulièrement.
- La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure les offres de regiosuisse, site web compris, sont connues des organes, actuels et potentiels, responsables de projets NPR. regiosuisse devrait donc mieux utiliser les informations figurant dans la base de données Projets et contacter les cantons et les régions afin que ceux-ci mettent à sa disposition les coordonnées de nouveaux utilisateurs potentiels d'offres regiosuisse, et ce, en respectant évidemment les exigences en matière de protection des données.

Formations continues, nouvelles connaissances méthodologiques et spécifiques

- Ce ne sont pas seulement les projets et les organes responsables de ces mêmes projets qui doivent être innovants, mais également les programmes et les responsables de programmes. Les cantons ont besoin d'inputs qui soient à la hauteur, et ce, tant sur le plan du contenu que des formats et méthodes utilisées (p. ex. design thinking, hackathons) pour le développement de programmes et de projets, y compris pour ce qui est du programme de mise en œuvre 2024+.

- Comment diriger et animer un programme ? Comment réunir les actrices et les acteurs ? Comment motiver ces derniers (également au moyen d'outils spécifiques) ? Quelle est la meilleure façon de recueillir les indicateurs (méthodologie) ?
- On souligne la nécessité de soutenir les organes responsables de projets. On pourrait se baser pour ce faire sur une analyse systématique des besoins de ce groupe cible. CHMOS fournit les adresses nécessaires à cette fin.
- Besoin de connaissances techniques et méthodologiques. Tous les thèmes possibles sont par exemple désignés nommément : management des acteurs, travail orienté vers l'efficacité ou encore le changement climatique.

Communication

- Il faudrait utiliser davantage les synergies potentielles au niveau de la communication de la NPR. regiosuisse pourrait éventuellement soutenir une vidéo sur la NPR, qui explique cette dernière (et Interreg) de manière simple et attrayante pour le groupe cible des organes responsables de projets potentiels, et qui serait mise à la disposition des régions et des cantons.
- Relations avec les médias (il convient de tenir compte ici de la clarification existante des compétences et des rôles entre le SECO, les cantons et regiosuisse), comptes-rendus sur des projets dans les médias régionaux.

Service public et offres individuelles

- Des offres nationales présentées sous la forme d'un service public sont une bonne chose, elles devraient toutefois être complétées d'offres individualisées (à la carte) pour les cantons et les régions. Soutien dans le cadre de 1-2 jours.

Gestion des connaissances et synergies intercantionales

- On a constaté un besoin de discuter sur la base des travaux préparatoires (comme p. ex. le sondage réalisé récemment sur les emplois dans les projets NPR) et non pas seulement de ses propres expériences.
- Il serait intéressant de préparer et de mettre à disposition davantage d'informations provenant d'autres plateformes, comme « Tourist office 3.0 » par exemple. Une approche qui serait également intéressante pour un échange entre les cantons.
- D'une manière générale, on insiste sur l'importance d'une prospection systématique et de l'analyse de nouveaux thèmes pour le développement régional.

Nouvelles manifestations

- Idée d'une manifestation nationale de plus grande ampleur pour les régions – en complément aux manifestations dans les cantons.
- Les cantons souhaitent instaurer un échange entre eux, sans le SECO. Un tel échange pourrait prendre la forme d'une CoSF Cantons (p. ex. dans le cadre de 2 à 3 séances). Une offre comparable est également considérée comme judicieuse pour les managements régionaux (en collaboration avec la CdR).

Du point de vue des personnes présentes, la conférence regiosuisse 2020 doit informer sur les connaissances nouvelles et actuelles (élargir l'horizon), présenter de nouveaux projets (éventuellement avec un benchmarking spécifique), aborder le thème « le tourisme de demain », inciter des entrepreneurs à agir, présenter de nouvelles formes de travail, thématiser les rapports entre développement régional et développement spatial, ainsi que présenter des méthodes innovantes.

Autres remarques particulières concernant la conférence :

- Le programme sommaire présenté semble être plutôt dense. Il faut du temps pour la mise en réseau.
- Les inputs avec des choses vraiment nouvelles sont particulièrement intéressants.
- Il serait intéressant d'avoir des inputs de personnes qui ne sont pas encore connues.
- La place du marché à Yverdon a laissé un souvenir positif ; l'expérience devrait être réitérée.
- « Bâtiments commerciaux et industriels » sont des exemples de thèmes d'actualité.
- Mobilité des entreprises, co-working : comment investissent les entreprises ? Comment l'espace change-t-il ?